



## GUERANDE BASKET

Rue du pradonnais

44350 GUERANDE

Tél : 33 (0)2 40 62 95 49

E-Mail : [guerandebasket@gmail.com](mailto:guerandebasket@gmail.com)

<http://www.guerandebasket.fr>

## Convocation à l'Assemblée Générale de Guérande Basket

La saison se termine et nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine assemblée générale ordinaire de Guérande Basket se tiendra le :

**Vendredi 24 juin 2016 au complexe de Kerbiniou**

**Emargement à partir de 18h30.**

**Ouverture de la séance:19h00**

### Ordre du jour ():

*Début du vote pour l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur*

*Allocution des invités*

*Allocution du président*

*Allocution des différentes commissions*

*Vote du rapport moral*

*Clôture des votes pour l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur*

*Rapport financier*

*Vote du rapport financier*

*Budget prévisionnel*

*Vote du Budget prévisionnel*

*Projets pour la saison prochaine*

*Présentation du Baskin et du Basket Santé*

*Résultat de l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur*

*Questions diverses*

*Cette Assemblée Générale sera clôturée par un pot de convivialité (20h30)*

*Nous prendrons vos inscriptions pour la saison 2016-2017 à l'issue de cette assemblée générale.*

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 14 des statuts de notre association, **un quorum de 1/3 doit être atteint** pour que les délibérations soient valables. **Sans ce quorum l'Assemblée Générale sera annulée** et il sera procédé à une nouvelle convocation à quinze jours d'intervalle minimum.

Compte tenu de l'importance de l'Assemblée Générale, il est souhaitable que vous soyez présent. Mais, en cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote par procuration est possible. Aussi, si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale ordinaire, nous vous proposons ci-joint une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix. Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire.

### *Le bureau de Guérande basket*

-----

*Notez que les Maillots et chasubles (pour certaines catégories) seront à rendre lors des permanences d'inscriptions afin que vous puissiez récupérer vos chèques de cautions.*

**NE PAS REDONNER LES MAILLOTS A VOTRE COACH.**

*En effet ce dernier ne pourra pas vous rendre le chèque de caution. Celui-ci sera restitué par les personnes habilitées et après contrôle du retour lors des permanences d'inscriptions. Les chèques de caution seront retirés si les dotations textiles n'ont pas été rendues au 09/07/2016.*